

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

MAI 2022

LANCEMENT DES TRAVAUX DU PARKING MÉNÉTRIER

Les travaux du parking Ménétrier ont débuté le 16 mai dernier pour s'achever, selon les prévisions, dans 3 mois. Rappelons que les objectifs sont principalement d'organiser le stationnement totalement dépourvu de repères mais surtout de concilier et sécuriser piétons et automobilistes dans un même espace. Aujourd'hui, le parking Ménétrier représente environ 80 places de stationnement.

Quant au descriptif des travaux citons la phase réseaux secs (gaine, cablage, chambres) ensuite les diverses surfaces de pavage (allées, stationnement...) avec les bordurages concomitants ; après quoi revêtement de voies, mobilier urbain et finition pour une ultime partie de chantier. En différé les espaces verts (végétalisation, arbres) et éclairage par candélabres sur fin d'année 2022 prévisionnelle.

Dans un premier temps, une grande zone (partie supérieure) sera totalement fermée privant les usagers, notamment les parents d'élèves, de places importantes de stationnement. Nous vous invitons donc à privilégier, dans la mesure du possible, les modes doux ou alors d'essayer de stationner dans un secteur plus éloigné.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour pouvoir dans quelques semaines apprécier un espace totalement réaménagé.



POUR UN ESPACE DE
STATIONNEMENT
SÉCURISÉ

Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Lors de l'élection présidentielle, tout s'est déroulé sans fausse note dans les bureaux de vote installés dans les salles du rez-de-chaussée de l'Espace Ménétrier. Un membre du Conseil Constitutionnel a d'ailleurs contrôlé, lors du 1er tour, et n'a fait aucun commentaire, marquant la régularité de la mise en place du scrutin à Valdahon. Cette élection a donc été, comme à l'habitude, gérée de main de maître par Carine Viennet grâce à son professionnalisme, son expérience et à sa rigueur. Je la remercie pour ce travail de préparation considérable soutenu par les agents municipaux dans la mise en place des bureaux de vote. Je salue également tous les élus du Conseil Municipal, les agents de la ville venus prêter main forte pour remplir tous les créneaux horaires de la tenue des bureaux de vote (assesseurs, scrutateurs...) et permettre à nos Valdahonnaises et Valdahonnais de voter sereinement. Mais je tiens surtout à mettre en lumière les citoyens bénévoles qui à chaque scrutin viennent apporter leur soutien. Pour les élections législatives en juin, nous faisons à nouveau appel à toutes les bonnes volontés, électeurs de Valdahon, pour devenir assesseur. Vous pouvez d'ores et déjà contacter Carine pour vous inscrire à la mairie.

Un moment important de la vie communale s'est déroulé lors du conseil municipal. Le budget a été voté le 27 avril dernier. En amont, ce fut un travail collectif très important mené grâce aux directives de Salih Kurt, maire-adjoint aux finances, qui s'est une nouvelle fois fortement impliqué. Je suis très fier de Salih ainsi que de toute l'équipe du service comptabilité soutenue par notre Directrice Générale des Services qui s'est aussi attelée à la tâche. Dans ce budget, vous pourrez remarquer que nous avons fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter la part communale des taxes pour éviter d'alourdir les dépenses des ménages et des professionnels déjà fortement touchés par l'augmentation importante du coût des matières premières et de la vie en général. Deux pages du journal sont consacrées à la présentation de ce budget.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été voté par la communauté de communes. Il est une étape indispensable qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols de notre territoire. Le PLUi est une véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux comme l'habitat, la mobilité, les activités économiques, l'environnement... Désormais, chaque commune membre doit prendre une délibération. Ce fut chose faite pour Valdahon lors du dernier conseil municipal mais en émettant un certain nombre de réserves sur le zonage.



Je tiens à remercier Madame Marie-Jeanne Morel qui s'est investie depuis plus de 20 ans à l'association des « Parents et amis du foyer logement ». Son courage, sa passion et surtout sa bonne humeur ont permis de faire vivre de grands moments de bonheur et de convivialité au sein de la résidence Denise Viennet. Elle a géré à l'époque une belle équipe de bénévoles qui ont consacré énergie et temps au profit de personnes âgées parfois très isolées. Merci Marie-Jeanne ! L'association est désormais en sommeil.

Nous avons eu la joie d'accueillir à nouveau le public lors de la cérémonie commémorative du 8 mai. Le Colonel Juras du 13e RG a remis à Henri Bonnefoy d'Etray la croix de Chevalier de la légion d'honneur ainsi que la médaille militaire au Major Dominique Geheniaux et aux ADC Mathivet et Moniotte. Félicitations aux récipiendaires ! Mais cette cérémonie n'aurait pu avoir cette solennité sans la présence des militaires du 13e RG, de nos pompiers volontaires, des porte-drapeaux, de Michel Parrenin, notre correspondant Défense ainsi que de tous les représentants des associations patriotiques. Et je n'oublie pas les enfants des écoles et leurs enseignants qui ont chanté la Marseillaise, donnant un relief tout particulier à cette belle commémoration, merci à eux. Mais je tiens surtout à remercier notre infatigable et rigoureux maître de cérémonie Jacques André, également président très apprécié et dynamique de l'association des Médailleurs Militaires. Il apporte ses compétences et sa disponibilité au service de notre collectivité et du devoir de mémoire. Je sais que nous pouvons toujours compter sur lui, merci Jacques !

Les 14 et 15 mai derniers, Valdahon a eu l'honneur d'accueillir nos homologues allemands avec un programme concocté par un président du jumelage, Michel Parrenin, irréprochable. Andreas Felchle, maire de Maulbronn, est un homme dynamique et attachant. Nous avons à cœur de recevoir nos amis de Maulbronn aussi bien qu'eux nous avaient accueillis en octobre dernier. Visites, gastronomie et nombreux échanges dans la convivialité ont ponctué ce week-end très ensoleillé.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Cœur de ville



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 9 juin à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Ouvert au public.

• Les élus se sont réunis dernièrement :

- Commission scolaire le 20 avril.
- Commission urbanisme en VRD les 12 et 16 avril.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Permanence le samedi de 9h à 12h.

RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE RÉUSSIE

La ville a reçu nos amis de Maulbronn les 14 et 15 mai.
Retour en images sur ce weekend convivial et ensoleillé :



AUX CRÉATEURS D'ENTREPRISE

BGE, qui soutient la création d'entreprise et œuvre pour qu'elle soit une réalité accessible à tous, propose deux rendez-vous **mardi 7 juin**.

- Renseignements grâce au bus de la création : conseils gratuits et sans rendez-vous à Valdahon, de 14h à 17h30 sur le parking rue de la gare.
- Une réunion d'information sur la création d'entreprise avec la présence d'experts (cabinet comptable, assurance, banque...) est prévue à l'Espace Ménétrier de 18h à 20h.



Élections
LÉGISLATIVES
2022

12 et 19 juin 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN 2022

Les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 renouvellent dans son intégralité l'Assemblée nationale. La Constitution fixe le nombre maximum de députés à 577. Les 577 sièges sont répartis à raison de 558 pour les départements, 8 pour la Nouvelle-Calédonie et les collectivités d'outre-mer, 11 pour les Français de l'étranger.

CARTE D'ÉLECTEUR

Les inscrits sur les listes électorales ont déjà très majoritairement reçu leur carte d'électeur pour l'élection présidentielle. Les nouveaux inscrits recevront leur carte d'électeur fin mai/début juin.

RECHERCHE ASSESEURS BÉNÉVOLES

Assesseur, cela vous dit ? La Ville de Valdahon recherche des assesseurs afin d'assurer la bonne tenue des opérations de vote. L'assesseur du bureau de vote est celui qui, notamment, énonce l'identité de l'électeur et récolte sa signature sur la liste d'émargement. Chaque Valdahonnais, du moment qu'il ou elle est inscrit(e) sur les listes électorales de la commune et qu'il ou elle a atteint la majorité, peut s'investir et devenir assesseur.

Pour toutes les questions sur les élections (procuration, inscription...) : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



BUDGET 2022

voté par le Conseil Municipal

La loi de finances 2022 ainsi que le contexte macro-économique ont été présentés durant le débat d'orientation budgétaire au conseil municipal du 23 mars dernier. Les mesures qui en découlent ont toutes été intégrées dans les budgets de la commune et du CCAS. Cela se traduit par exemple par une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales à hauteur de 3,4%. La hausse des prix de l'énergie se fait ressentir sur les charges à caractère général.

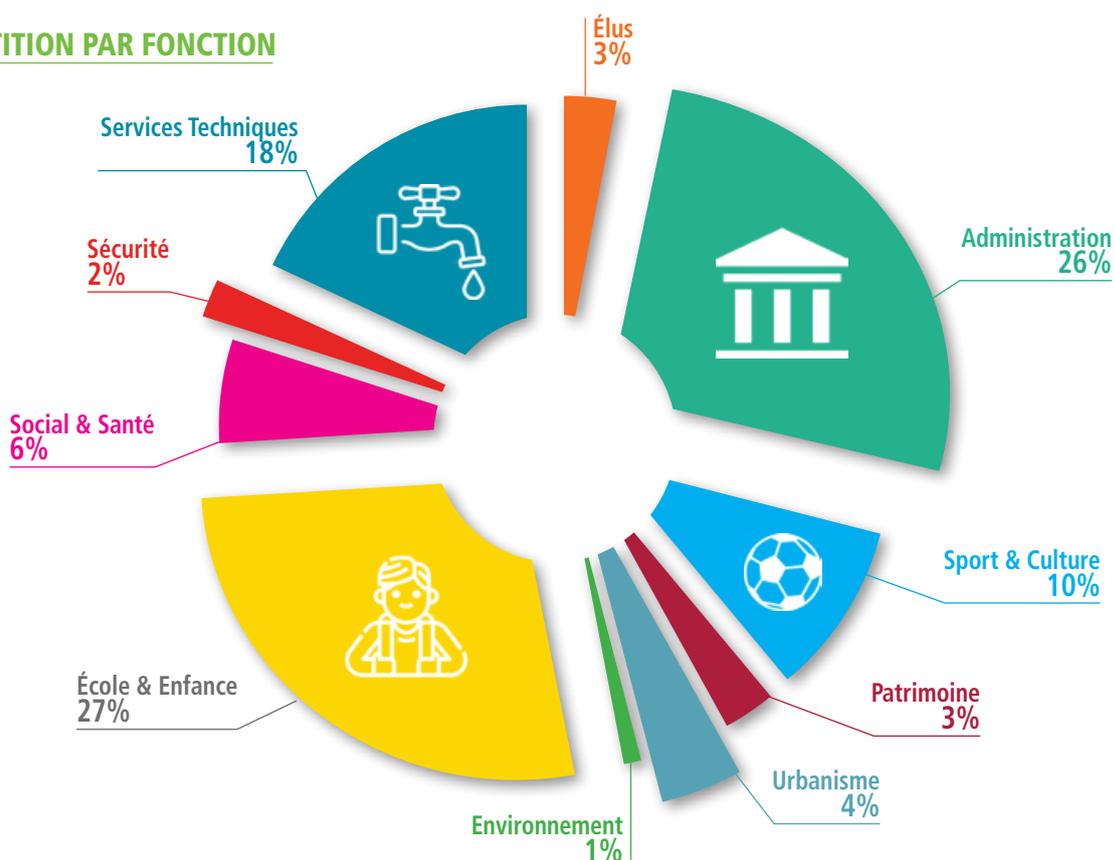
« La commune renouvelle son soutien aux associations pour un montant total de 425 202€. Nos enfants restent une des priorités de notre mandat en y consacrant la plus grande partie du budget principal en fonctionnement à hauteur de 27%. L'ouverture du périscolaire Lavoisier en février 2021 a permis de désengorger le périscolaire du centre tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. La subvention d'équilibre aux Familles Rurales pour la petite enfance, Ludothèque et les périscolaires est en légère hausse. Un accord a été trouvé avec les communes aux alentours dans la répartition des charges périscolaires, cela nous permet de limiter l'impact sur la tarification des familles Valdahonnaises. »

Le conseil municipal du 27 avril 2022 a voté le budget principal avec ses six budgets annexes pour l'exercice 2022. Le vote a commencé par les comptes de gestion qui sont en parfaite concordance avec les comptes d'administratif pour l'exercice 2021. Le résultat de l'année dernière est donc excédentaire ce qui permet de financer en partie les projets sur l'année 2022.

SALIH KURT,
MAIRE-ADJOINT AUX FINANCES ET À L'ÉCONOMIE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

RÉPARTITION PAR FONCTION



AUCUNE AUGMENTATION DE LA PART COMMUNALE DANS LES TAXES

La commune maintient son engagement de n'augmenter aucune taxe, cela se traduit par un maintien de la Taxe Foncière Bâti à 32,93% et le Non Bâti à 18,8%. La réforme de la taxe d'habitation pour les résidences principales se poursuit jusqu'à sa suppression en 2023.

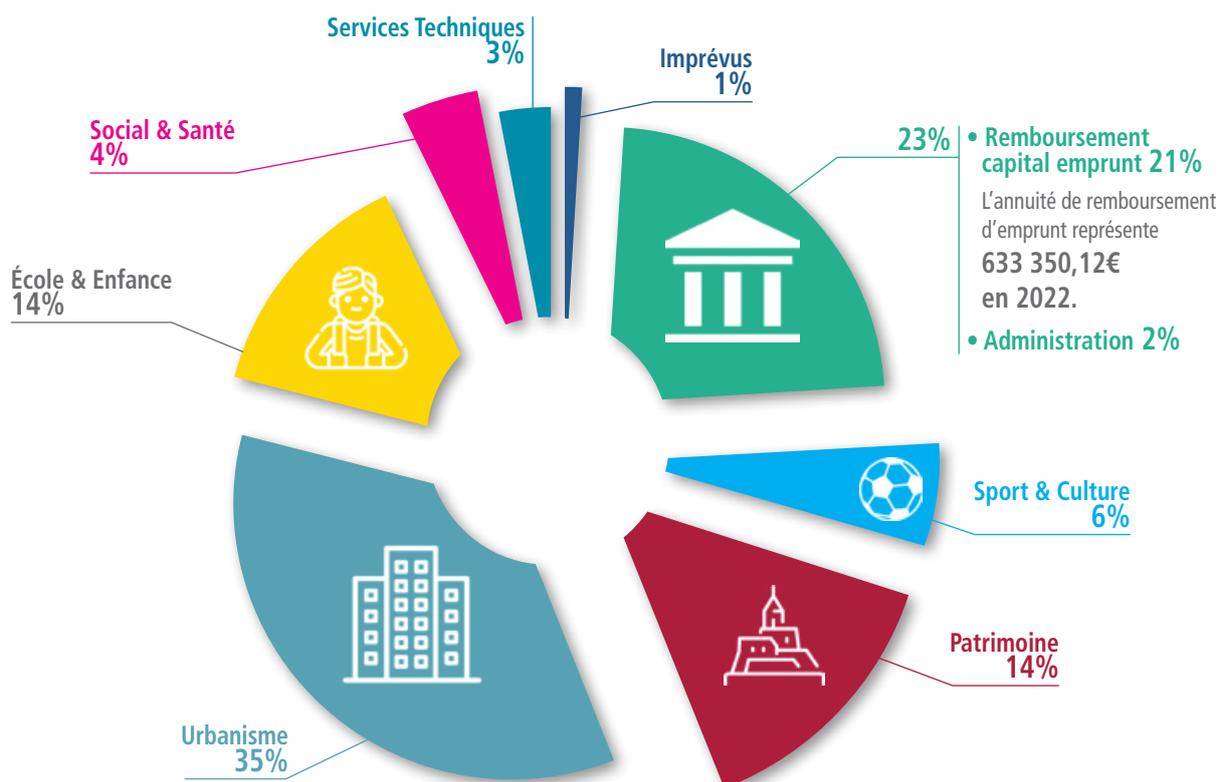
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement au budget principal se répartissent principalement en charge de personnel à hauteur de 38%, suivi des charges à caractère général de 24,7%. Une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires a été intégrée ainsi qu'un renforcement des effectifs pour améliorer le service à la population. Cela permettra aussi d'avancer sur les travaux d'équipements qui avaient ralenti en 2021 en plus de l'impact Covid.

Les charges financières sont prévues à la baisse à 52 000€ en conséquence du remboursement d'emprunts. Le capital restant dû au 1er janvier 2022 est de 2 461 699€. Un nouvel emprunt de 1 000 000€ est prévu en 2022 dans le cadre des investissements prévus.

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS

RÉPARTITION DU BUDGET INVESTISSEMENT



LES INVESTISSEMENTS

Un riche programme d'investissements s'inscrit au budget 2022. Avec 2 161 706€ en dépenses nouvelles d'équipements, étant lauréate du programme Petites Villes de demain, la commune souhaite aménager l'espace public, rénover le groupe scolaire Lavoisier mais aussi aménager la salle polyvalente.

Un programme pluriannuel d'investissement de 12 350 000€ HT est prévu, et sera subventionné dans le cadre des « Petites Villes de demain ». La première étape d'investissement de 760 000€ est prévue cette année dans ce cadre, suivie principalement de 594 500€ de dépenses nouvelles pour renouveler notre voirie.

INTERVIEW **ALTITUDE 35**

Évoquée et brièvement présentée lors des précédentes éditions, l'agence d'urbanistes et paysagistes Altitude 35 nous accorde ce mois-ci une interview, évoquant entre autres son travail à Valdahon. Le bureau Altitude 35 a été créé en septembre 2017 par Clara Loukkal et Benoît Barnoud, lauréats du concours international European.

Que représente l'opportunité de travailler sur un projet Petites Villes de Demain ?

La démarche « Petites Villes de Demain » est symptomatique d'un **changement de paradigme des politiques publiques**. Pendant plusieurs décennies, l'investissement de l'État portait essentiellement sur les grandes métropoles dynamiques et les infrastructures d'envergure nationale. Aujourd'hui un **rééquilibrage a lieu vers les communes de taille intermédiaire**, les villes moyennes et les territoires ruraux. Petites Villes de Demain représente donc la possibilité **d'agir de manière coordonnée**, en aidant les territoires dont les ressources ne permettent pas à des projets ambitieux d'advenir pour changer le quotidien de la population. Il s'agit d'une aide efficace de l'État qui prolonge les politiques de décentralisation. Elle donne une impulsion bienvenue et **le territoire garde la main sur les objectifs et les priorités** à donner à l'action publique.

Que recherchez-vous dans ce projet ? Quelles sont vos sensibilités ?

Si nous devons caractériser notre démarche, c'est sans doute **la géographie et le paysage qui se définiraient comme fils conducteurs** du projet urbain animant chacun de nos projets. Valdahon profite de sa position frontalière avec la Suisse ; la croissance de l'agglomération a été exponentielle : à la fois **attractive** et située **au milieu d'espaces agricoles et forestiers exceptionnels**. En l'espace de quelques décennies, les deux petits bourgs agricoles de Valdahon-du-haut et Valdahon-du-bas sont devenus ville. Mais cette métamorphose s'est accompagnée d'un éloignement progressif de la campagne et d'un amenuisement progressif du paysage. Notre travail consiste à **retrouver les qualités du site** en nous appuyant sur les **grandes structures géographiques**,

retrouver des **continuités douces, des vues, des plantations et des espaces publics confortables**. Cette restructuration des espaces publics est aussi l'occasion de retrouver **la rivière Dahon qui, en fait, est l'armature première de la commune** et le trait d'union logique entre les différents quartiers.

Quelles sont les clés de réussite d'un projet selon vous ?

Quelles sont celles du projet de Valdahon ?

Très concrètement sur Valdahon, **l'ambition de retrouver un paysage au cœur de la ville** est forte. Au fil du temps, l'emprise de la voiture a consommé tout l'espace disponible au détriment des piétons. L'objectif est de **redonner un cadre de vie agréable aux habitants**. La démarche Petites Villes de Demain est une opportunité de **réfléchir au devenir des villes de taille intermédiaire**. En travaillant dans ce cadre sur différentes communes (Villeneuve de Berg en Ardèche, l'Arbresle dans les Monts du Lyonnais, La Bourboule dans le Massif du Sancy, etc), les discussions sont toujours riches et permettent de préciser les politiques publiques. À Valdahon, l'accompagnement par la **SPL Territoire 25** est une chance pour la commune. Cette expertise en amont a permis de situer tout de suite les projets dans une **perspective directement opérationnelle** avec l'objectif de transformer les choses de manière très concrète et à court terme.

À quoi jugez-vous un projet réussi plusieurs années après sa réalisation ?

Sur ce sujet tout est question de point de vue et de perspectives. Quelques temps après la livraison, **l'appropriation des espaces par les habitants** est un premier indicateur important. La circulation sur les deux départementales est-elle **apaisée** ? Les traversées piétonnes sont-elles plus confortables



Benoît Barnoud

Noémie Puyo

et sécurisées ? Là encore, il faudra juger sur place. C'est la raison pour laquelle des échanges étroits avec le Département ont lieu pour se nourrir des solutions techniques expérimentées. Le **travail sur les plantations, le paysage et l'eau s'étendra** sur quelques années pour prendre sa pleine mesure, tout comme **la transition vers les mobilités douces** qui dépendra des mesures incitatives engagées par l'État. Avoir un projet ambitieux sur les espaces publics, c'est donc **faire un pari sur l'avenir** avec une capacité à **anticiper les transformations de demain**. Un autre critère d'évaluation est possible, le climat et la biodiversité : la présence de l'eau dans la ville, l'ombrage des arbres permettent-ils de rafraîchir l'air en été ? Est-il **possible de s'installer confortablement dehors à la mi-journée au mois d'août** ? Dans quelle mesure le travail engagé sur la continuité du Dahon permet-il d'améliorer la biodiversité sur le territoire ?

Comment anticipez-vous l'évolution du projet et du territoire sur le long terme ?

Le **cadre paysager exceptionnel** de Valdahon, sa proximité à la Suisse, la **casernes** et la **gare** sont des atouts décisifs. Il est objectivement peu probable que le succès rencontré par la ville se tarisse. En revanche la **dépendance forte à la voiture** risque d'être remise en cause sur le long terme par un coût de l'énergie qui devrait continuer à augmenter. Le **nœud de la gare** va mécaniquement être renforcé. Il semble dès lors crucial d'anticiper la question de la multimodalité. **Le projet doit donc répondre aux enjeux d'aujourd'hui tout en anticipant la suite**. L'objectif est également d'offrir à la commune un **outil simple pour réaliser d'autres travaux par la suite**.

Benoît Barnoud et Noémie Puyo

ON RECHERCHE...

SOYEZ BÉNÉVOLE POUR LA 2^E ÉDITION DE **LA K'VAL DU DAHON** LE 14 JUILLET



« La K'Val du Dahon » est un événement sportif accessible à tous (familles, enfants, sportifs ou non) autour de la course à pied et de la marche urbaine organisées par la ville le jour de la Fête Nationale. Mais comme pour toute manifestation sportive, la commission animation recherche des volontaires afin de compléter ses équipes de bénévoles qui tiendront différents postes (signaleurs, ravitaillement, inscription...) **de 8h30 à 11h.**

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.valdahon.com, ou contacter Véronique Grosjean au 03 81 56 23 88.

CANDIDATURE POUR LES EXPOSANTS AU MARCHÉ DE NOËL

La ville de Valdahon, en collaboration avec le Comité des Fêtes, lance un **appel à candidature** pour les exposants :

- **Produits artisanaux, producteurs locaux, artistes, métiers d'art**
- **Produits en lien avec la période de Noël** (cadeaux, décorations, alimentation liée aux fêtes de fin d'année...).
- **Restauration** (bretzels, burgers, gaufres...), **produits alimentaires** pour les fêtes de fin d'année (pain d'épices, thés...),
- Produits **cosmétiques** et bien-être,
- **Nouvelle technologie,**
- **Art de la table...**

Une vingtaine de chalets en bois seront installés et alimentés en électricité. Le gardiennage nocturne sera assuré par un agent de sécurité.

Des animations dynamiques : un soin particulier est apporté à **l'ambiance du Marché de Noël** et de **nombreuses animations** sont organisées les mercredis après-midi et du vendredi au dimanche **pour combler tous les publics**. Le comité des fêtes cherche une **personne pouvant endosser le costume** (que le comité possède) du Père Noël ainsi qu'un **prestataire pour faire les photos**.

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU MARCHÉ DE NOËL :

Le marché de Noël de Valdahon 2022 s'installera Place de Gaulle du 2 au 11 décembre.

Les vendredis 2 et 9 décembre de 17h à 21h • Les samedis 3 et 10 décembre de 10h à 21h

Les dimanches 4 et 11 décembre de 10h à 20h • Le mercredi 7 décembre de 14h à 19h

Contact : Jacky Martin au 06 80 62 72 77 - Téléchargement de la fiche d'inscription sur le site de la ville www.valdahon.com.



L'AFFICHAGE DANS LA VILLE

Concernant **l'affichage sauvage**, il est rappelé à chaque citoyen que l'affichage en dehors des panneaux prévus à cet effet est strictement interdit par la loi. Cette infraction peut être sanctionnée d'une amende délictuelle pouvant aller jusqu'à 7 500 euros par affichage.

SIGNALISATION D'UNE MANIFESTATION TEMPORAIRE À CARACTÈRE ASSOCIATIF OU PROFESSIONNEL DE VALDAHON

Préalablement, pour toute signalisation, **une demande d'autorisation doit être adressée à la mairie de Valdahon**. Après autorisation, cette signalisation ne devra pas gêner la visibilité des usagers, altérer la lisibilité de la route ou présenter un quelconque danger pour la circulation. L'implantation en carrefour, à moins de 30 mètres d'un giratoire ou à plus de vingt kilomètres du lieu de la manifestation est interdite. Les pancartes ne pourront pas être fixées sur des supports de signalisation routière, sur des équipements de sécurité (balises, barrières, glissières, etc.), sur les ouvrages et supports de divers réseaux (France Télécom, ERDF, etc.) ainsi que sur les arbres ou plantations.

En cas d'utilisation de banderoles ou de calicots, ceux-ci ne devront pas être placés en travers de la chaussée.

La signalisation devra être installée au maximum huit jours avant la manifestation et enlevée dans les 48 heures qui la suivent.

En cas de non-respect de ces règles d'usage, les autorisations concernant les manifestations ultérieures ne seront plus délivrées.



BILLET DE LA MINORITÉ Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

ANIMATIONS

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE BRACHOTTE

LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Les prochains rendez-vous de Jacky Martin et de son équipe :

- Les traditionnels feux de la St-Jean le **vendredi 17 juin** sur le terrain de moto-cross.
- Sur la place de Gaulle, un marché artisanal le **25 juin** et un videgrenier le **26 juin**.
Rens. au 06 80 62 72 77.



JEUX VIDÉO

EN JUIN ET JUILLET, les jeux vidéo débarquent à la Médiathèque Brachotte.

Ouvert aux jeunes. Abonnés ou non, seuls ou à deux, tous pourront jouer avec casque VR, PS4...

Gratuit (pendant les heures d'ouverture).

Rens. 03 81 26 04 12.

CONCERT INTERACTIF

SAMEDI 4 JUIN À 10H30

Concert interactif « All is good » avec Sandrine Bouvet, chanteuse, clown, comédienne. L'artiste offrira un spectacle généreux, drôle, intime et dansant. Chant, ukulélé basse, Sandrine a plus d'un instrument dans son sac pour surprendre son public.

Ouvert à tous - Enfant à partir de 8 ans - Entrée libre.



AGENDA

JEUDI 19 MAI

Conférence de l'Université Ouverte à 20h à la Médiathèque Brachotte « Bien vieillir avec les plantes et les huiles essentielles » avec Olivier Tissot.

VENDREDI 20 MAI

Concert au profit du CCFD avec « La Débandade », à l'église Saint-Michel à 20h30.

SAMEDI 21 MAI

- Heure du conte à la médiathèque Brachotte à 10h30 - Gratuit - sans inscription. Public : enfants entre 3 et 7 ans - Durée : 45 min.
- Après-midi « Jeux de société » à la médiathèque Brachotte à 14h30 pour tout public (enfants, ados, adultes). Inscription obligatoire. Gratuit.

MERCREDI 25 MAI

- Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 - 5€ la séance au cinéma Pax. Inscription au 03 81 56 22 44.
- Séance "Bébés lecteurs" à la Médiathèque Brachotte à 10h30 - Durée : 30 min.

SAMEDI 28 MAI

Avec Ciné-Ma différence, projection du film « Le temps des secrets » à 14h30 au Cinéma-Pax. Tarif : 4,50€ - Informations : 07 82 61 63 24 ou valdahon@cinemadifference.com

LUNDI 30 MAI

Éveil musical organisé par le RPE (Relais Petite Enfance) de 9h30 à 11h30 à la Communauté de Communes. Inscription au 07 86 16 36 98 ou par mail : e.laligant@portes-haut-doubs.fr.

EN JUIN ET JUILLET

La médiathèque Brachotte, durant les horaires d'ouverture, propose aux adolescents des jeux-vidéos, avec PS4 et casque à réalité virtuelle. Il est possible de venir jouer à 2 ou tout seul. Activité gratuite.

SAMEDI 4 JUIN

À la médiathèque Brachotte à 10h30, concert interactif « All is good » avec Sandrine Bouvet. Ouvert à tous, enfants à partir de 8 ans. Entrée libre.

DIMANCHE 5 JUIN

Rando Vtt Cyclisme de route organisée par le Vélo-Club de Valdahon de 9h à 16h devant le complexe sportif.

JEUDI 9 JUIN

Foire mensuelle.

SAMEDI 11 JUIN

Collecte de papier organisée par l'APESE sur le parking Ménétrier de 9h30 à 11h.

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUIN

Championnats de Bourgogne-Franche-Comté 2022 de Badminton sur les deux gymnases de Valdahon et Verceil de 8h à 20h.

VENDREDI 17 JUIN

Feux de la St Jean sur le terrain du Moto-Cross à partir de 17h30. Mise à feux d'une structure à la tombée de la nuit représentant un obélisque pour célébrer le bicentenaire de la découverte des hiéroglyphes par Champollion le 27 septembre 1822. Structure gonflables, poney, DJ, restauration et buvette.

DU 20 AU 22 MAI

1ère édition « Le Liseur du Val » organisée par la librairie Graine de livres et l'association « Le Potager des mots » à l'Espace Ménétrier.

VENDREDI 20 MAI

Conférence à 20h « Le Jardin au naturel » avec Roland Motte - Entrée libre.

SAMEDI 21 MAI

Salon du livre "Le Liseur du Val" de 10h à 18h. Entrée libre.

DIMANCHE 22 MAI

- Dictée géante de 10h à 12h - adultes et enfants à partir de 10 ans. Inscription : 2€/personne
- Gratuit de 10 à 16 ans
- Balade contée (Bois des tronchots) à 14h.